

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR, Mme Gwendoline FELIN.

POUVOIRS : Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN

M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre HERVÉ

Objet de la Délibération
n°2023-073

Date de la convocation et d'affichage : 30 juin 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- DIVERS DEVIS

Les devis suivants sont présentés :

-devis de l'entreprise Menuiserie Ebénisterie LEBLANC pour l'installation et la fabrication artisanale sur mesure d'une porte de l'Eglise de Saint-Igneuc : 4 080 € HT et pour la pose et la fabrication artisanale sur mesure d'une équerre de soutien et d'une corniche en bois massif à l'identique à l'intérieur de l'église de Jugon : 6 300 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (sauf Robert Leblanc qui ne prend pas part au vote), donne son accord aux devis présentés ci-dessus.

- devis SARL Daniel LEHERISSE pour l'installation de chauffe-eau électriques au vestiaire du terrain de foot de Jugon : 4 447.90 € HT.

- devis EUROVIA pour la cour du service technique : 5 380 € HT

-Devis Feu d'artifice : Vos nuits étoilées 5 000 € TTC, FREHEL SONO : 866.88 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux devis présentés ci-dessus.

Le secrétaire de séance, M. Jean-Pierre HERVÉ



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

